Paris, mardi 25 septembre 2012

Monsieur le Président,

Le 5 avril 2012, à l'occasion de la campagne présidentielle à l'appui d'une lettre, vous aviez pris des engagements rappelés au recto de cette carte.

Cette reconnaissance est une attente essentielle, entre autres revendications exprimées par d'anciens Harkis, de leurs descendants et de leurs associations respectives.

Ce 50ème anniversaire est l'occasion pour déclarer un état d'esprit d'apaisement avec le pays qui nous a vus naître et ce, grâce à l'établissement de relations fondées sur l'effort de vérité historique et l'espoir dans l'avenir.

Monsieur le Président, à l'occasion de ce 50ème anniversire, nous demandons que votre déclaration se traduise dans ces termes «... Je reconnais publiquement la responsabilté de la France dans l'abandon des Harkis, le massacre de ceux restés en Algérie...» interprétée et transcrite dans le cadre d'une loi de réparation. En effet, les responsabilités que vous évoquez résultent de décisions prises non seulement par les gouvernements, mais surtout, par la plus haute instance de l'État, représentée par le Président de la république de l'époque.

Confiants, veuillez croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre haute considération.

Nom : ..... Prénom : .....
Date : ..... Signature :

Carte éditée avec le concours de généreux donateurs, membres de cette communauté de destin d'anciens Harkis et de leurs descendants

DISPENSE D'AFFRANCHISSEMENT

Monsieur le Président de la République
PALAIS DE L'ELYSÉE
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris